

## MESSAGES CLÉS À L'INTENTION DES PARTICIPANTS DU SECTEUR – DURABILITÉ

### ÉLÉMENTS DE DISCUSSION :

*Dans le doute, pensez à Établir des liens (pourquoi est-ce important pour VOUS?), à Comparer (que manque-t-il?) et à Résoudre la situation (comment le gouvernement peut-il aider?)*

*Nous voulons que les parlementaires se souviennent à tout le moins de ce qui suit :*

- **Établir des liens** : Notre secteur se trouve en première ligne en ce qui concerne les défis du changement climatique à relever et la durabilité environnementale à promouvoir. Nous déployons des efforts pour assurer la viabilité économique de notre secteur et le bien-être des personnes et de la planète qui le soutiennent.
- **Comparer** : On établit des cibles ambitieuses afin de réduire l'empreinte écologique de la préparation et de la distribution de produits alimentaires. Les producteurs et autres intervenants de la chaîne d'approvisionnement ont été chefs de file en matière de pratiques écologiques, mais celles-ci passent souvent inaperçues aux yeux du gouvernement et du public.
- **Résoudre la situation** : Qu'il s'agisse d'une approche pragmatique en ce qui concerne les plastiques problématiques et d'une infrastructure qui favorise un recyclage efficace et une économie circulaire, de la reconnaissance et du soutien des pratiques écologiques ou de la réduction des pertes et des déchets alimentaires, la collaboration des gouvernements et de notre secteur peut garantir des solutions efficaces et à long terme.

## CE QUE NOUS DEMANDONS (*décrit dans la brochure des parlementaires*)

- Travailler avec les partenaires provinciaux et territoriaux et le secteur pour évaluer les répercussions de la COVID-19 sur le système alimentaire et entreprendre un examen de la manière dont le système alimentaire s'en est tiré pendant la pandémie, afin de s'assurer que le système alimentaire canadien est stable et fonctionne efficacement pour faire face aux crises futures.
- Reconnaître davantage les efforts du secteur agricole en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et fournir une rétroaction connexe ainsi qu'adopter des pratiques plus écologiques, y compris un système de compensation des émissions de carbone.
- Veiller à ce que tous les carburants utilisés pour les activités agricoles primaires, y compris à des fins de chauffage et de refroidissement, soient admissibles à des exemptions en amont en vertu de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* pour préserver la sécurité alimentaire et la concurrence des producteurs canadiens.
- Soutenir les initiatives, comme l'Indice national sur le rendement agroalimentaire, qui favorise l'engagement du gouvernement auprès des intervenants en vue d'atteindre nos objectifs de durabilité communs et de renforcer la position du Canada à titre de chef de file mondial de la durabilité agroalimentaire.
- Collaborer avec notre secteur afin de trouver des solutions fondées sur des données probantes qui tiennent compte des répercussions de la réduction des emballages plastiques sur la salubrité des aliments et la sécurité alimentaire et faire appel à une combinaison de solutions éducatives et novatrices et de cadre fédéral-provincial-territorial cohérent pour régler les problèmes systémiques des programmes de collecte, de recyclage et de compostage.
- S'engager à mettre en place un financement dédié à la recherche et à l'innovation dans le secteur pour faciliter la transition des plastiques inutiles et problématiques vers des options plus durables et plus écologiques.
- Investir des fonds et des ressources pour soutenir la réduction des pertes et des déchets alimentaires, notamment en poursuivant le travail réalisé dans le cadre du Programme de récupération d'aliments excédentaires et du Défi de réduction du gaspillage alimentaire.